

attaqué et vilipendé le système—je ne prétends pas déclarer que ce système est sans défaut—mais aujourd'hui, que voyons nous, nous voyons ce que nous n'avons jamais vu jusqu'ici en ce pays : nous voyons des hommes qui occupent les plus importantes fonctions du service public, des hommes dont la réputation et les aptitudes sont excellentes, obligés de choisir entre leur destitution ou une nomination humiliante à un emploi subalterne. Le gouvernement a tout fait pour abaisser le niveau du service public en Canada. On a destitué en masse les employés publics, depuis le plus humble manœuvre jusqu'au plus haut fonctionnaire.

Le gouvernement de ce pays nous a donné un spectacle dégoûtant en envoyant partout des émissaires afin de chercher et tâcher de trouver des sujets de plainte contre les employés du service public, et par là a humilié chaque fonctionnaire public, qu'il fut maintenu dans ses fonctions, qu'il en fut destitué, et l'a ravalé aux yeux des personnes qui l'entouraient en envoyant pour trouver contre lui, s'il est possible, des motifs de destitution, non pas un ministre ou le représentant d'un ministre, un homme sans position et sans autorité, un espion politique, enfin. A mon avis, cela n'est pas la méthode qu'il faut adopter pour élever le niveau du service public en Canada, et pour traiter de l'importante question des pensions de retraite. Et je suis certain que cette Chambre examinera ces questions avec la plus sérieuse attention, quand elle en sera saisie.

A six heures, la séance est suspendue.

### Séance du soir.

Sir CHARLES TUPPER : J'espère ne pas retenir cette Chambre beaucoup plus longtemps, mais je crois qu'il est opportun, tant dans l'intérêt de cette Chambre que pour favoriser l'expédition des affaires publiques, que je fasse quelques remarques sur des sujets qui m'ont paru mériter une certaine attention dans un débat sur l'adresse, avant de passer outre.

Je regrette de ne pas voir à son siège l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Davies), vu mon désir d'attirer son attention sur une déclaration qu'il a faite, il y a quelques jours, dans une assemblée tenue à Aylmer, dans le comté de Wright. L'honorable ministre a dit là qu'une des plus grandes surprises de sir Charles Tupper et de son lieutenant, M. Foster, serait de voir un groupe de politiciens loyalement remplir leurs promesses. Je tombe parfaitement d'accord avec l'honorable ministre et j'avoue que rien au monde ne me surprendrait autant que de voir les honorables membres de la droite remplir leurs promesses. Si mon honorable ami veut bien ajouter à sa déclaration un mot qu'il a sans doute oublié et dire "un groupe de politiciens libéraux", je l'approuve du tout au tout. Je vais plus loin et je dis que le passé du parti libéral n'est qu'une continuelle violation de ses promesses. J'ai assez bonne mémoire, et, en ce moment, je ne puis me rappeler un seul cas où le parti libéral ait tenu ses promesses.

Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) : L'honorable chef de l'opposition a une vive imagination.

Sir CHARLES TUPPER : Non, c'est ce qui me manque. Sous ce rapport, l'honorable premier ministre m'est tout à fait supérieur. Il est doué d'une brillante imagination ; quant à moi, je suis obligé de m'en tenir au terre à terre de la réalité.

D'après le compte rendu du *Citizen*, l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries aurait déclaré qu'on avait accusé les libéraux de n'avoir ni politique ni but arrêté. J'accepte la responsabilité de cette accusation ; je l'ai portée moi-même. J'avoue ma culpabilité, et je répète ici que, suivant moi, le parti libéral n'a d'autre but et d'autre politique que de conserver le pouvoir en changeant de programme aussi souvent que les circonstances le requièrent. L'honorable ministre a ajouté : "Je suis en état de vous déclarer que dans la semaine de l'ouverture du parlement nous présenterons notre budget et notre tarif et nous causerons à sir Charles Tupper une des grandes surprises de sa vie."

Je l'ai déjà dit, M. l'Orateur, rien ne me causerait une plus grande surprise que de voir le parti libéral fidèle, dans la pratique, à ses principes et à ses professions de foi.

J'attire maintenant l'attention de cette Chambre sur une question des plus importantes. Le parti libéral a enregistré dans les journaux de cette chambre une dénonciation toute spéciale des mandats du gouverneur général. Ce parti a présenté une résolution et déclaré par son vote qu'une des choses les plus condamnables dont un gouvernement puisse se rendre coupable, est l'usage des mandats du gouverneur général, à moins que ce ne soit pour des dépenses imprévues et pour lesquelles aucun argent n'a été voté. Cependant, à peine en possession de leurs portefeuilles et n'ayant pas encore, que je sache, mis les pieds dans cette Chambre, les membres du cabinet actuel demandaient au gouverneur général de les autoriser à percevoir à même les fonds du revenu public, entre un et deux millions de piastres pour les appliquer à un objet parfaitement prévu, ainsi que son Excellence l'a admis lui-même sous sa signature. Si c'est là mettre en pratique les principes du parti libéral, je n'y comprends plus rien.

Je ne retiendrai pas la Chambre plus longtemps à ce sujet, et je vais parler d'économie. Durant dix-huit longues années, le parti libéral a dénoncé l'excessive extravagance du gouvernement libéral-conservateur et du parti qui l'appuyait, et déclaré au peuple que le seul moyen d'avoir une administration économique était de leur confier la gestion des affaires de ce pays. Enfin le peuple a eu foi en leurs paroles. Quel a été le résultat ? Avant la clôture de la dernière session, cette Chambre a appris avec étonnement que cette administration économique, que ce gouvernement qui s'était engagé à pratiquer la plus rigoureuse économie, demandait et faisait voter par ses dociles partisans trois millions de piastres de plus qu'aucun gouvernement de ce pays n'avait encore demandé. Les libéraux sont au pouvoir depuis environ huit mois et les membres de cette Chambre apprendront avec étonnement, s'ils ne le savent déjà, dans quel état se trouvent les affaires publiques, au point de vue de l'économie. J'ai déjà dit que l'on devait attribuer le petit déficit de l'an dernier à la stagnation des affaires, stagnation des affaires causée par l'incertitude précédant les élections générales dont les libéraux pouvaient sortir vainqueurs, et être par leur victoire, en état de bouleverser la politique fiscale de ce pays.